REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 382/10/2026

A L'ETABLISSEMENT J CASH SERVICES.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/F/KC/EDUC/2026, conclu avec la Province du Kongo-Central, pour un montant total hors taxe dollars américains trois millions cent trois mille quatre cent quarante-huit, vingt-huit centimes (USD 3 103 448,28) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt et un mille sept cent vingt-quatre, quatorze centimes (USD 21 724,14), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 08/10/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE
ARMP
Direction Générale

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000382